

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-DE-FIGUERY

Procès-verbal d'une séance ordinaire tenue le 5 décembre 2022, au 10 avenue Michaud, sous la présidence de monsieur le maire, André Rioux, et à laquelle sont présents les conseillers suivants et formant quorum :

M. Martin Thibeault # 1 M. Gaétan Boutin # 2
M. Mathieu Breton # 3, absent M. Jocelyn Lantagne # 4
Mme Johanne Sabourin # 5, absente M. Yvon Lantagne # 6

Mme Martine Lachaine, directrice générale et greffière-trésorière est également présente.

OUVERTURE ET MOT DE BIENVENUE À 19 h 30

2022-12-173 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Boutin appuyé par monsieur le conseiller Jocelyn Lantagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour.

1. Ouverture et mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 7 novembre 2022
4. Correspondance et informations
 - a- Tirage concours littéraire et de dessin
 - b- Appui association pulmonaire
 - c- Commandite bingo-dinde
 - d- Demande ajustement du contrat de déneigement
5. Dépôt des intérêts pécuniaires des membres du conseil
6. Calendrier des séances 2023
7. Avis de motion règlement de taxes
8. Adoption des conditions salariales-employés 2023
9. Adoption des conditions salariales-conseil 2023
10. Nomination pro-maire 2023
11. Inscription 2023 à l'ADMQ
12. Soumission douche oculaire
13. Programme d'aide financier pour emploi été 2023 Revenu Canada
14. Adoption du plan stratégique 2021-2025
15. Entente relativement à la conduite des véhicules service des incendies
16. Calendrier des cueillettes
17. Résolution CPTAQ dossier #1
18. Soumission nivelage 2023

19. Changement de signataire pour le programme d'aide financière centre récréatif
20. Soumission échelle pour garage
21. Soumission pour détecteur de monoxyde de carbone
22. Soumission H2LAb 2023
23. Résolution CPTAQ dossier #2
24. Dépôt du rapport budgétaire du mois de novembre 2022
25. Adoption des dépenses
26. Varia :
27. Période de questions du public
28. Levée

Adoptée

2022-12-174 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 NOVEMBRE 2022

Il est proposé par monsieur le conseiller Martin Thibeault appuyé par monsieur le conseiller Yvon Lantagne et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 novembre.

Adoptée

CORRESPONDANCE :

TIRAGE CONCOURS LITTÉRAIRE ET DE DESSIN

Les gagnants du concours littéraire et de dessin sont :

- Nathan Hardy
- Philip Lapointe
- Émily Grignon
- Charles Cyr
- Mya et Jade Breton

Ils se méritent tous une carte cadeau de 25 \$ à la papeterie commerciale.

2022-12-175 APPUI ASSOCIATION PULMONAIRE

Il est proposé par monsieur le conseiller Jocelyn Lantagne, appuyé par monsieur le conseiller Yvon Lantagne, et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de donner leur appui à l'association pulmonaire pour la lutte contre le radon.

Adoptée

2022-12-176 COMMANDITE BINGO-DINDE

Il est proposé par monsieur le conseiller Martin Thibeault, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Boutin, et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, de donner une commandite de 50 \$ à la Fabrique de Saint-Marc-de-Figuery pour leu bingo-dinde.

Adoptée

2022-12-177 DEMANDE D'AJUSTEMENT DU CONTRAT DE NEIGE

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Lantagne, appuyé par monsieur le conseiller Jocelyn Lantagne et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, d'accepter la demande d'Excavation DGM d'augmenter son tarif de 10% sur le contrat de neige dû à l'augmentation du prix du diesel.

Adoptée

2022-12-178 DÉPÔT DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Boutin appuyé par monsieur le conseiller Jocelyn Lantagne d'accepter le dépôt des intérêts pécuniers des membres du conseil.

Adoptée

2022-12 179 CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL 2023

Il est proposé par monsieur le conseiller Martin Thibeault, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Boutin et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter le calendrier des séances comme suit

JOUR	DATES	HEURE
Lundi	16 janvier 2023	19 h 30
Lundi	13 février 2023	19 h 30
Lundi	13 mars 2023	19 h 30
Lundi	10 avril 2023	19 h 30
Lundi	8 mai 2023	19 h 30
Lundi	5 juin 2023	19 h 30
Mardi	4 juillet 2023	19 h 30
Mardi	1er août 2023	19 h 30
Lundi	11 septembre 2023	19 h 30
Lundi	2 octobre 2023	19 h 30
Mardi	14 novembre 2023	19 h 30
Lundi	4 décembre 2023	19 h 30

Adoptée

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT DE TAXATION ET DÉPÔT DU PROJET

Monsieur le conseiller Martin Thibeault donne un avis de motion et le dépôt du règlement sur l'imposition des taxes et mode de paiement.

2022-12-180 ADOPTION DES CONDITIONS SALARIALES-EMPLOYÉS 2023

Il est proposé par monsieur le conseiller Jocelyn Lantagne appuyé par monsieur le conseiller Yvon Lantagne et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents qu'il va y avoir une augmentation de 4.5. % de salaire pour les employés.

Adoptée

2022-12-181 ADOPTION DES CONDITIONS SALARIALES-CONSEIL 2023

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Boutin appuyé par monsieur le conseiller Martin Thibeault et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents qu'il va y avoir une augmentation de 4.5. % de salaire pour les membres du conseil.

Adoptée

2022-12-182 NOMINATION PRO-MAIRE 2023

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Lantagne appuyé par monsieur le conseiller Jocelyn Lantagne et unanimement résolu par les membres du conseil présents, de nommer monsieur le conseiller Martin Thibeault comme pro-maire 2023.

Adoptée

2022-12-183 INSCRIPTION 2023 À L'ADMQ

Il est proposé par monsieur le conseiller Martin Thibeault appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Boutin et unanimement résolu par les membres du conseil présents, d'autoriser la directrice générale à renouveler son adhésion à l'ADMQ pour l'année 2023.

Adoptée

2022-12-184 SOUSSION DOUCHE OCULAIRE

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Lantagne appuyé par le conseiller monsieur Martin Thibeault et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter la soumission de M & M Nord-Ouest pour la douche oculaire au coût de 339 \$ taxes non incluses.

Adoptée

**2022-12-185 PROGRAMME D'AIDE FINANCIER POUR EMPLOI ÉTÉ 2023
REVENU CANADA**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jocelyn Lantagne, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Boutin et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'autoriser la directrice générale Martine Lachaine à remplir la demande d'aide financière pour l'emploi été 2023.

Adoptée

2022-12-186 ADOPTION DU PLAN STRATÉGIQUE 2021-2025

Il est proposé par monsieur le conseiller Martin Thibeault, appuyé par monsieur le conseiller Jocelyn Lantagne et unanimement résolu par les membres du conseil présents, d'adopter le plan stratégique 2021-2025 qui sera disponible sur le site internet pour le consulter.

Adoptée

2022-12-187 ENTENTE RELATIVEMENT À LA CONDUITE DES VÉHICULES SERVICE DES INCENDIES

CONSIDÉRANT QU'il y ait souvent la nécessité d'obtenir les services d'un autre service des incendies pour combattre un feu ou toutes autres activités dévolues à un service incendie (bateau, véhicule hors route, motoneige, etc.).

EN CONSÉQUENCE LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

1. Le préambule fait partie intégrante de la présente entente.
2. Les parties permettent à tout pompier ayant la classe nécessaire et la formation requise pour opérer un véhicule incendie, peu importe son employeur, de pouvoir utiliser le ou les véhicule (s) nécessaire (s) pour combattre un incendie afin d'assurer la sécurité des personnes ou dans d'autres cas de sauver leurs biens.
3. Advenant que le véhicule soit endommagé lors de l'utilisation, la partie qui est propriétaire du véhicule soit endommagé lors de l'utilisation, la partie qui est propriétaire du véhicule assume la responsabilité des dommages, et ce, à l'entière exonération de l'autre partie, à moins qu'il s'agisse d'une faute lourde ou intentionnelle du conducteur.
4. Le directeur du service des incendies de la Ville est responsable du suivi de l'application de la présente entente.
5. Les parties reconnaissant avoir lu la présente entente et comprennent la portée.

Il est proposé par monsieur le conseiller Jocelyn Lantagne, appuyé par monsieur le conseiller Yvon Lantagne et unanimement résolu par les membres du conseil présents, d'accepter l'entente relativement à la conduite des véhicules service des incendies.

Adoptée

2022-12-188 CALENDRIER DES CUEILLETES

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Boutin, appuyé par monsieur le conseiller Jocelyn Lantagne et unanimement résolu par les membres du conseil présents, d'adopter le calendrier des cueillettes de matières résiduelles et recyclage 2023.

Adoptée

2022-12-189 CPTAQ DOSSIER #1

Il a été résolu que dans le dossier 439253 de la Commission de protection du territoire agricole.

Que la demande indiquant les espaces appropriés disponibles ailleurs sur le territoire de la municipalité local et hors de la zone agricole qui pourraient satisfaire la demande comme requise à l'article 58.2 de la Loi. Ne s'applique pas dans la présente demande. En raison dont l'emplacement résidentiel bénéficiant de droit acquis avait été détaché ainsi en raison des bâtiments agricoles de la ferme se trouvant aux alentours de l'emplacement résidentiel et permettant à la laiterie de fonctionner.

À ce jour, les activités de la ferme ont été déplacées sur le chemin de l'Église sur les terres appartenant à ferme Amauvi inc. et ferme Lauka Holstein inc.

En conséquence, puisque les activités de la ferme ne se trouvent plus à proximité de l'emplacement résidentiel de Maurice Rouillard, ce dernier souhaite agrandir son terrain résidentiel, lui permettant notamment d'y construire un garage. Soit un bâtiment accessoire à sa résidence, dont l'usage bénéficie de droit acquis.

Il est proposé par monsieur le conseiller Martin Thibeault, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Boutin et unanimement résolu par les membres du conseil présents, d'accepter la demande de projet.

Adoptée

2022-12-190 SOUSSION NIVELAGE 2023

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Lantagne appuyé par monsieur le conseiller Jocelyn Lantagne et unanimement résolu par les membres du conseil présents, d'octroyer le contrat de nivelage 2023 à Béton Fortin au coût de 190 \$ de l'heure taxes en sus, avec un ajustement de carburant si le coût est supérieur à 2.50 \$ Litre.

Adopté

2022-12-191 CHANGEMENT DE SIGNATAIRE POUR LE PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE CENTRE RÉCRÉATIF

Il est proposé par monsieur le conseiller Jocelyn Lantagne, appuyé par monsieur le conseiller Yvon Lantagne et unanimement résolu par les membres du conseil présents, d'accepter de changer le signataire pour le programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS). Madame la directrice et greffière-trésorière Martine Lachaine sera la signataire.

Adoptée

2022-12-192 SOUSSION ÉCHELLE POUR GARAGE

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Boutin, appuyé par monsieur le conseiller Martin Thibeault et unanimement résolu par les membres du conseil présents, d'accepter la soumission de Location Amos pour l'échelle au coût de 584.91 \$ taxes en sus.

Adoptée

2022-12-193 SOUSSION POUR DÉTECTEUR DE MONOXYDE DE CARBONE

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Boutin, appuyé par monsieur le conseiller Martin Thibeault et unanimement résolu par les membres du conseil présents, d'accepter la soumission de Sécur-Alert au coût de 1 117 \$ taxes en sus. Par contre, 2- 3 vérifications doivent être faites avec le fournisseur.

Adoptée

2022-12-194 SOUSSION H2LAB 2023

Il est proposé par monsieur le conseiller Jocelyn Lantagne, appuyé par monsieur le conseiller Martin Thibeault et unanimement résolu par les membres du conseil présents, d'accepter la soumission de H2LAB pour le renouvellement du contrat 2023.

Adoptée

2022-12-195 CPTAQ DOSSIER #2

Il a été résolu que dans le dossier 4389958 de la Commission de protection du territoire agricole.

Que la demande indiquant les espaces appropriés disponibles ailleurs sur le territoire de la municipalité local et hors de la zone agricole qui pourraient satisfaire la demande comme requise à l'article 58.2 de la Loi. Ne s'applique pas dans la présente demande. En raison que lorsqu'il y a eu examen de titres, il a été constater que la forme de l'immeuble visé. Par la décision 370 310 précipitée a eu comme résultat qu'une partie du lot 6 486 739 demeure contiguë avec le lot 6 486 740, ayant les mêmes concordances de lot, tous deux propriétés de 9175-5769 Québec inc., faisant en sorte que le propriétaire ne peut vendre ces terrains de façon séparée.

De plus, cette même décision délimitait l'immeuble en suivant la morphologie de la bordure du Lac Figuery, laissant une pointe de terrain à l'intérieur des lots 6 486 739 et 6 486 740 non assujettie à la décision 370 310, notamment pour son utilisation des fins non agricoles.

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Boutin, appuyé par monsieur le conseiller Yvon Lantagne et unanimement résolu par les membres du conseil présents, d'accepter la demande de projet.

Adoptée

DÉPÔT DU RAPPORT BUDGÉTAIRE DU MOIS DE NOVEMBRE 2022

2022-12-196 ADOPTION DES DÉPENSES

Il est proposé par monsieur le conseiller Martin Thibeault appuyé par monsieur le conseiller Yvon Lantagne et résolue à l'unanimité des membres du conseil présents d'adopter les dépenses du mois de novembre 2022 et celles prévisibles de décembre 2022, en date de la séance du conseil.

Comptes fournisseurs payés du mois de novembre pour un total de 50 130.32 \$

Versement par chèque C2200152 à C22000165

Paiement en ligne sécurisée L220092 à L2200098

Paiement par transfert électronique P2200162 à P2200171

Consulter la liste complète dans le journal *Éveil campagnard* de décembre 2022

Salaires payés en novembre 2022

D22000231 à D22000270 pour un montant total de 16 307.18 \$

Adoptée

VARIA :

PÉRIODE DE QUESTIONS

2022-12-197 LEVÉE

À 20 h17, il est proposé par monsieur le conseiller Martin Thibeault appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Boutin et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents que la séance soit, et est levée.

Adopté

André Rioux, maire

Martine Lachaine, directrice générale
et greffière trésorière